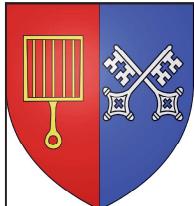


# BULLETIN MUNICIPAL

## FLORENTIN LA CAPELLE

Année 2024

N° 32



**Mairie de Florentin la Capelle et agence postale** : Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

**Secrétariat** : Mme Sylvie LATTES, **Tél** : 05 65 44 41 07, **E-mail** : mairie@florentin-la-capelle.fr

### Le mot du maire lors des vœux.

Lucien VEYRE maire, ainsi que l'ensemble du conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025, priorité à la santé et le reste suivra.

Vous trouverez au travers de ce bulletin les différents événements marquants et les actions réalisées sur l'année 2024. Lors de la présentation des vœux de l'an passé vous étiez nombreux à regretter la suppression du transport à la demande (TAD) lié à la diminution des aides de la région. Aussi cette année je suis heureux de vous informer de la reprise de ce service, certes avec des critères plus restrictifs, mais il permettra à ceux qui en ont le plus besoin de se rendre à des rendez-vous médicaux ou à aller faire leur marché. Son nouveau mode de fonctionnement est présenté dans les pages ci-après. Je vous invite à l'utiliser autant que de besoin afin qu'il perdure.

Cette année débute avec le recensement de la population de notre commune, moment important puisque le nombre d'habitant est un critère de la dotation de l'état à la commune.

L'opération cœur de village va enfin démarrer avec entre autres l'installation d'un ascenseur, l'abaissement et la réfection de la route de l'espace multifonctionnel jusqu'au monument aux morts.

Bonne lecture à tous

## LE SOMMAIRE

Les travaux réalisés :

- Le reprofilage et remise en état des chemins communaux et sentiers
- Les travaux de maintien en état de la voirie
- La sécurisation du parking du cimetière de la Capelle
- La sécurisation du réseau électrique basse tension de Saluéjouls
- La rénovation du parc d'éclairage public du bourg de Florentin
- Le diagnostic de nos réseaux d'assainissement
- Le point sur le regroupement des containers
- La préparation d'un sentier de randonnée de Florentin au Puy de Montabès

Les célébrations et moments partagés :

- L'inauguration des archives de l'amicale
- Les commémorations des 8 mai et 11 novembre
- La soirée de la fête de la musique
- Les animations de Flavien et le raid de la Viadène
- Les cadeaux à nos aînés
- Les remerciements à nos bénévoles fleuristes

Quelques informations pour 2025

- Le nouveau TAD
- Le recensement de la population
- L'opération cœur de village de Florentin
- L'évolution de la taxe d'habitation et de la taxe foncière
- Le nouveau contrat avec la poste
- La fibre
- Les naissances en 2024

## Les travaux réalisés :

### Reprofilage et remise en état des chemins communaux et sentiers

Le maintien en état des chemins communaux et des sentiers de randonnée répond à une demande croissante d'un tourisme de pleine nature mais également au besoin d'accès des riverains et des habitants.

Depuis l'origine ces chemins et ces sentiers réalisés pour la plupart entre les années 1985 et 1989 se sont fortement détériorés et creusés, rendant l'usage initial très difficile. Un reprofilage c'est avéré nécessaire ainsi que la remise à niveau des bas-côtés.



C'est le cas du sentier « des poissons » en bordure du lac de la Selves. Il met plus particulièrement en valeur les différentes espèces du lac et il est emprunté par les randonneurs, les VTT et les pêcheurs. La réputation de pêche de ce lac est telle que des équipes viennent d'un peu toute la France comme de l'étranger, elles y campent régulièrement plusieurs jours. C'est aussi le cas du sentier d'accès à Montabès et celui de l'Amarou sur la partie située vers la Sagne.

Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise Alary et se sont achevés fin 2024.

### Travaux de maintien en état de la voirie

Cette année le programme de réfection de la voirie accompagné financièrement par l'état à hauteur de 25% a concerné les routes suivantes :

- Le hameau de Montcausson
- La route de la Garruderie au Cazals
- La route du Cardayre la remise en état du passage d'eau au virage en épingle
- Le parking du pont de Florentin
- La route de la Flatine à la Capelle
- Le hameau de la Bessière
- La jonction du sentier des poissons avec les Igues
- L'entrée de la CUMA

Pour ces travaux plusieurs entreprises avaient été consultées en début d'année : l'entreprise EGTP a été retenue.

En amont de ces réfections, l'Entreprise d'Arnaud Molinarie a remis en état les fossés.

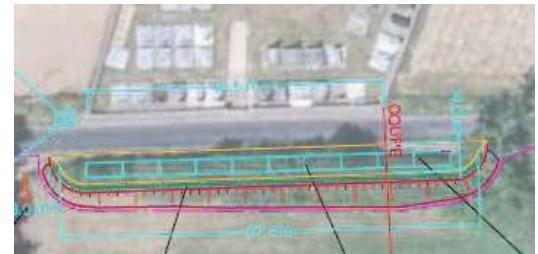
Pendant l'été, l'entreprise Cochin a dégagé les abords de la totalité des routes communales avec une épaveuse et réalisé la tonte des banquettes. Il a enchaîné avec le débroussaillage de la piste de l'Amarou à l'automne.

Afin de faciliter le reprofilage du chemin des poissons, l'entreprise Bruel de la Loubière a procédé à l'élagage des arbres en bordure ou en surplomb.

Suite à la demande des riverains et pour des raisons de sécurité évidentes, la mairie a mis en place un miroir au Jouanas pour les véhicules venant de la Flatine et un autre va être posé au carrefour de la route des Cayrouses avec la RD 605.

## La sécurisation du cimetière de la Capelle

Aujourd'hui, la largeur de la route le long du cimetière permet uniquement le croisement de 2 véhicules. Pour stationner, l'accotement disponible oblige les véhicules à empiéter largement sur la chaussée et à disposer de très peu de place pour monter et descendre du véhicule. Madame Origène a accepté de nous céder une bande de son terrain ce qui nous a permis de matérialiser des places de parking sécurisées. Le conseil municipal tient à remercier Madame Origène



## La sécurisation du réseau électrique basse tension de Saluéjouls

Ce réseau en fils nus de cuivre est le dernier tronçon sur notre commune. Ce chantier clôture ce programme initié depuis maintenant plus de 20 ans par le SIEDA (syndicat d'énergies de l'Aveyron). Il s'agissait de remplacer ces fils nus par des fils isolés en aérien ou en souterrain. L'avantage de ce programme a été de réaliser en même temps l'effacement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication et de bénéficier d'un financement important. Pour exemple, le coût de cette opération à Saluéjouls est de 27 787 € dont 20 689€ sont pris en charge par le SIEDA.



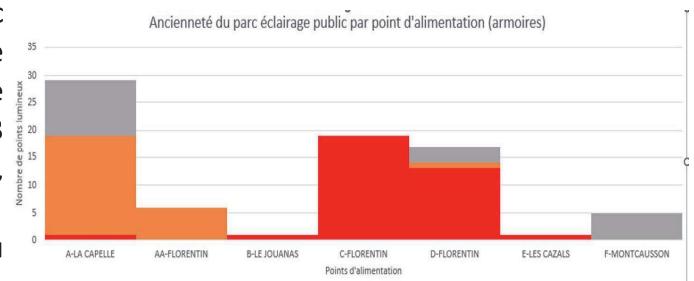
## La rénovation du parc d'éclairage public du bourg de Florentin la Capelle

L'augmentation des tarifs d'électricité et le diagnostic de l'éclairage public sur notre commune effectué par le SIEDA en 2022 nous ont conduit à mener des actions de diminution de nos consommations avec en 2023 l'extinction entre 23h et 6h00 sur Florentin, Montcausson et la Capelle.

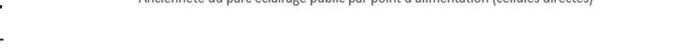
Nous avons poursuivi en 2024 avec le passage en LED du bourg de Florentin.

Cet éclairage réalisé depuis plus de 20 ans était doté de lampes au sodium haute pression de 100 et 150 watts. Elles avaient pour caractéristiques une lumière jaune-orangée agréable à l'œil et les défauts d'être énergivore et de contenir du mercure.

Au total nous avons remplacé 1 armoire de comptage, 42 luminaires et lampe au sodium HP par des points lumineux en LED pour un coût de 37 800 euros dont 18 900€ financés par le fond vert de l'état et 11 340€ par le SIEDA soit un reste à charge de 7 560€ pour la commune.



Ancienneté du parc éclairage public par point d'alimentation (cellules directes)



## Le diagnostic de nos réseaux d'assainissement

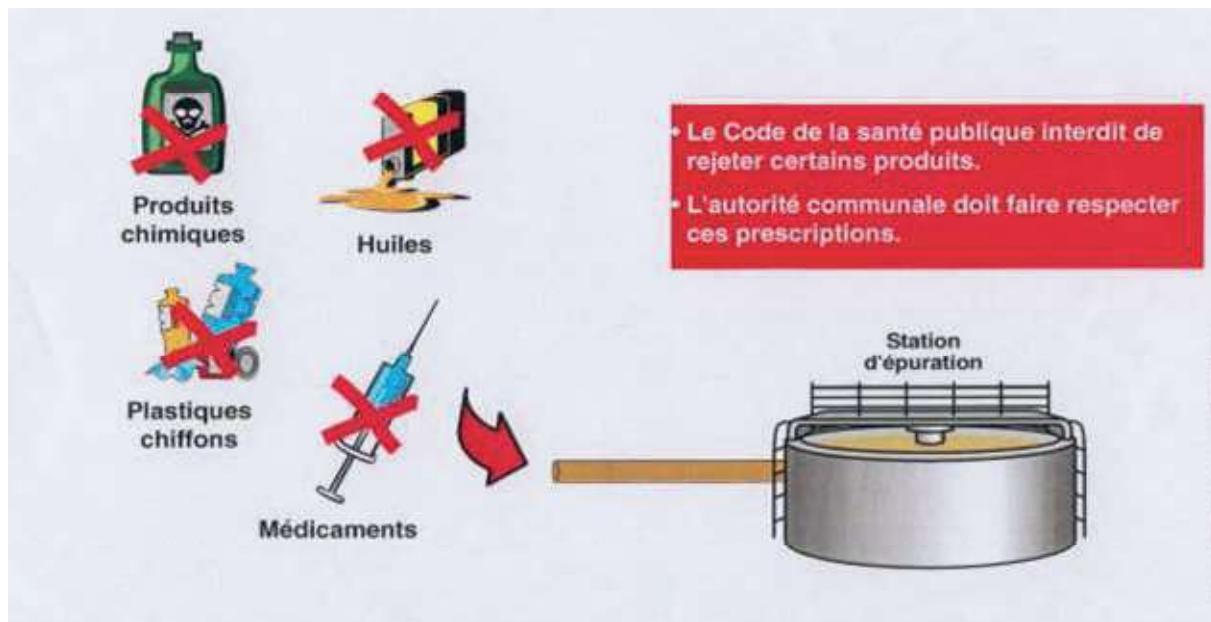
Dans le cadre de l'opération d'aménagement des alentours de l'Espace multifonctionnel, la voirie d'accès va être refaite. Il est opportun d'intégrer les travaux de remise à niveau du tronçon du réseau d'assainissement non conforme sur cette partie. En effet, les eaux de pluie s'écoulent avec les eaux usées et peuvent générer un mauvais traitement.

Les aides à ces travaux sont conditionnées à un diagnostic global du réseau et à la mise à jour de la carte de zonage.

Suite à un appel d'offre, le bureau d'étude Sud Infra d'Espalion a été retenu et ce diagnostic est en phase d'être finalisé. Une première restitution relative au bourg de Florentin nous indique plusieurs points à traiter :

- Séparer les réseaux EP et EU sur le tronçon ci-dessus
- Relier les eaux usées de deux maisons directement à la station
- Rechercher des solutions aux installations de particuliers non conforme

Pour ce dernier point, des rendez-vous seront pris avec les propriétaires concernés.



## Le point sur le regroupement des containers



Conformément à ce qui avait été annoncé au cours de la réunion du 4 mars à Florentin entre des membres du SMICTOM et la population de la commune, les conteneurs installés sur la route entre le roc de Bilary et le pont de Leth ont été supprimés. Ils ont été remplacés par des colonnes aériennes pour ordures ménagères, recyclables et verres situés au Fabrou, près du bâtiment de la CUMA, aux Cazals et à la Cambuse Haute.

Il est rappelé qu'outre ces points, des colonnes avaient déjà installées à La Capelle, près de l'Eglise de Florentin, au pont de Florentin.



## La préparation d'un sentier de randonnée de Florentin au Puy de Montabès



Aujourd'hui le seul sentier identifié au départ de Florentin est celui de l'Amarou avec la variante de retour par Recoussines.

Deux autres sentiers connaissent une belle fréquentation, le Jan Franc autour de Bès Bédène et la double boucle Bès Bédène - Puy de Montabès.

Un nouveau sentier vient d'être identifié, une boucle Florentin – Puy de Montabès d'environ 9 kilomètres. Il est en partie balisé et sera complètement opérationnel cet été.

## Les célébrations et moments partagés :

### Inauguration de la salle des archives de l'amicale :

Le 13 août 2024 c'était l'inauguration du lieu de mémoire situé dans l'espace de souvenirs de l'église de Florentin réalisé par l'amicale des enfants de Paris. En présence du sénateur Jean Claude Anglars, la vice-présidente du conseil départemental Annie Cazard ainsi que les membres des amicales voisines et des villageois. Après quelques discours et la visite des lieux, un buffet a été servi pour partager un moment convivial.



### Les commémorations des 8 mai et 11 novembre

Trois commémorations ont, cette année encore, rassemblé les habitants de la commune autour des monuments aux morts de Florentin et de La Capelle.



Le 24 mars : commémoration du cessez-le-feu qui mit un terme le 19 mars 1962 à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc. Cette année avait lieu à Florentin le regroupement cantonal en présence des anciens combattants, d'une délégation du corps des sapeurs-pompiers, du président du Comité de la FNACA et de plusieurs maires du secteur de la Viadène.

Le 8 mai : commémoration de l'Armistice qui marqua la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale en Europe en 1945  
Le 11 novembre : commémoration de l'armistice qui marqua la fin de la première guerre mondiale en 1918.

Cette année, l'on célébrait aussi le 100<sup>ème</sup> anniversaire du monument aux morts de La Capelle ainsi que le 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'installation, près de ce monument du buste en marbre d'un poilu, œuvre du sculpteur célèbre André de Biobbo. Ces importants événements, faisaient l'objet d'une célébration au niveau cantonal marquée par la présence de nombreuses personnalités locales civiles et militaires.



La municipalité vous invite tous à participer à ces moments de mémoire.



## La soirée de la fête de la musique

Une belle soirée pour la fête de la musique.



La mairie de Florentin a voulu cette année organiser une soirée à l'occasion de la fête de la musique qui avait lieu le vendredi 21 juin. Elle devait se dérouler dans le village mais en raison d'une météo plutôt automnale, c'est au quillodrome que les participants se sont retrouvés. Une paella et des pizzas étaient proposées sur place. Le groupe « Chapeau de paille » animait cette soirée. Il nous a offert un voyage musical au cœur de la chanson française accompagné d'un public qui n'a pas hésité à chanter.

L'association des Genêts d'Or était en charge de la buvette. Elle avait réalisé une sangria qui a connu un franc succès et l'association de randonnée vendait des glaces.

Un moment de rencontre bien sympathique et enchanté.

## Les animations réalisées par Flavien Galdemar

Flavien a organisé durant cette saison de la Tyrolienne sur le site de Florentin/Bes Bédène, cette activité a eu un franc succès, ce site va se développer cette saison avec une mise aux normes du mur d'escalade qui est sur Florentin.

Tout l'été dans Florentin vous avez pu voir des escape-games d'orientation en famille ou entre amis, il a également proposé cette activité autour du lac de St Gervais ainsi que du tir à l'arc et du biathlon laser.

Pour les jours de pluie ou pour les plus agiles Flavien pouvait assurer de l'escalade sur le mur du gymnase de St Amans des Côts.

Flavien a organisé deux randonnées gourmandes une de 8 km au départ de Bes-Bédène pour monter au Puy de Montabès avec un panier pique-nique à la table d'orientation, et une autre de 12 km, départ de St Symphorien pour rejoindre le château de Thénières avec un repas chou farci.

Le contrat de Favien vient d'être renouvelé pour 2 ans, il est en train de réfléchir à des parcours de VTT électrique sur les communes.

## Le raid de la Viadène

La 3<sup>ème</sup> édition du RAID « VIADENE RAID AVENTURE » a eu lieu le 21 septembre 2024 organisé par Flavien GALDEMAR et Mr CANTAGREL l'initiateur de ce raid.

Plus de 204 coureurs sur la Viadène dont 14 élèves du collège et pleins d'anciens !!!

Cette année deux nouveaux formats de parcours ont été créés, idéaux pour découvrir la pratique du Raid, avec du VTT, du trail, du kayak, de la course d'orientation, du biathlon laser et de l'escalade.

Deux lieux de départ :

- St Amans des Côts pour ceux qui découvrent :

- 25 équipes au départ du raid Des Gastadous : 3h de course maximum, en mode découverte, entre copains dès le niveau de 6°.



- 12 équipes au départ du raid Des Pitchounets : 2h de course maximum parent-enfant, équipe composée obligatoirement d'un majeur et d'un mineur à partir de 6 ans.
- Huparlac pour les plus expérimentés et motivés :
- 43 équipes au départ du raid Des Caminaires : 5h maximum pour les motivés.
- 22 équipes au départ du raid Des Bartasséjaires : 8h maximum pour les expérimentés.



Et la surprise pour ces deux départs a été, la descente en rappel guidé du Barrage Maury !

La soirée se termine par un repas de producteurs locaux avec le marché gourmand et un concert au gymnase de St Amans des Côts.

Donc rendez-vous le 20 septembre 2025, pour une prochaine aventure.

## Les cadeaux à nos aînés

Depuis 2020, nos ainés de la commune de plus de 80 ans reçoivent un colis de noël. Chocolats, biscuits, bouteilles et plaid polaire ont embellie ce sac pour cette fin d'année. Distribué par un conseillé, ce geste est toujours très apprécié par les personnes demeurant à la maison mais aussi ceux qui sont à la maison de retraite. Au total c'est 47 colis confectionnés.



## Les remerciements à nos bénévoles fleuristes



Le jeudi 24 octobre en soirée, la municipalité a convié pour un apéritif dinatoire les bénévoles oeuvrant à la belle saison pour la plantation et les soins des fleurs dans les villages de Florentin et de La Capelle. C'est également avec un grand plaisir qu'elles se sont vu offrir en cadeau une belle plante. Un geste de la mairie pour remercier les habitants qui donnent de leur temps pour égayer les rues, les places, les fontaines et les monuments aux morts.

Encore un grand merci à tous nos bénévoles pour leur dévouement.

## Quelques informations pour 2025

### Le nouveau TAD

Pour permettre aux habitants de notre commune, de se rendre le mardi matin et le jeudi matin à St Amans des Côts ou le vendredi matin à Entraygues. Horaire de départ de chez soi, 9h15 et retour 11h45 au tarif de 2€ l'aller et 2 € le retour. Le paiement s'effectue auprès du chauffeur. **Il y a obligation de réserver au numéro 08 05 60 81 00 la veille.**

### Le transport solidaire :

Pour se rendre à un rendez-vous médical vers Rodez, Aurillac ou St Flour, vous pouvez bénéficier du transport solidaire mis en place par la communauté des communes, à titre expérimental pour un an.

**⚠ Il faut s'inscrire à France Service de St Amans des Côts au **06 31 92 65 43**.**

### Les critères pour en bénéficier

- Être résident principal sur la commune, et être majeur
- Être âgé de plus de 65 ans **ou** être bénéficiaire de l'APA, **ou** être en situation de handicap **ou** bénéficier des minimas sociaux.
- Avoir des revenus modestes ou très modestes (référence de l'avis d'imposition).

Le montant du trajet sera déterminé de 15 à 25 € aller/retour avec votre interlocutrice Valérie Laurent au moment de votre inscription

## Le recensement de la population

Le recensement obligatoire de la population française interviendra entre le 16 janvier et le 15 février 2025 pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Ce recensement a pour utilité de servir de référence et de comparaison entre les différents communes, départements et régions de France. A ce titre il entre en compte dans le calcul d'attribution budgétaire des administrations, les besoins en transport, etc...

Il sera assuré chez nous par Michèle Salabert de la Capelle qui viendra rencontrer tous les habitants de la commune. Les personnes seront prévenues à l'avance de la visite de Mme Salabert soit par lettre de la mairie, soit par elle-même.

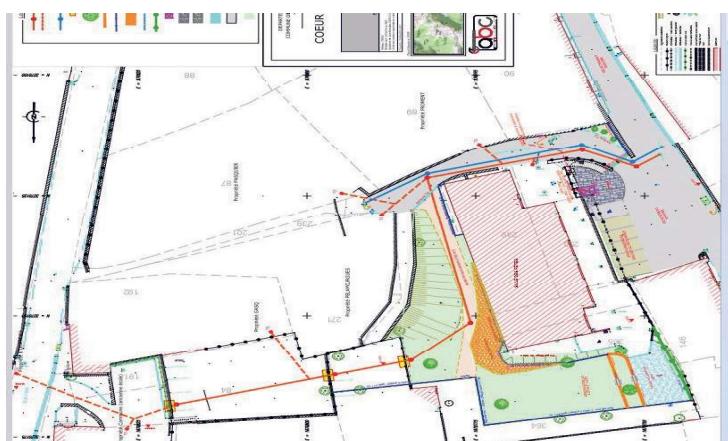
Rendez-vous sera pris pour qu'elle vienne apporter et récupérer les questionnaires papier et vous aider à les remplir si nécessaire.

Le recensement en ligne est possible dans les dates indiquées.

## L'opération cœur de village

C'est le projet du cabinet de géomètre ABC qui a été retenu.

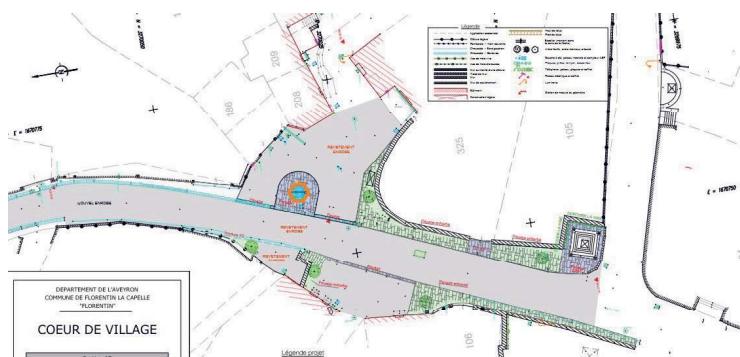
Sur cette partie, sera réalisé :



- la séparation entre les réseaux d'eaux usées (eu) et les eaux pluviales (ep) de la route de Montabès au niveau de l'ancienne école jusqu'à la place en dessous de l'espace multifonctionnel
- l'aménagement autour de l'espace multifonctionnel
- la mise en place d'un ascenseur PMR

et sur cette partie :

- un pavage autour de la fontaine,
- la réfection du goudron sur la place en dessous de l'espace multifonctionnel



Après appel d'offre ces travaux ont été attribués à l'Entreprise Alary à l'exception de l'ascenseur

## L'évolution de la taxe d'habitation et de la taxe foncière

Cet automne lors de la réception de vos contributions sur les taxes foncières et d'habitation « sur les résidences secondaire ». Vous avez pu constater une hausse de celles-ci due à l'augmentation du taux de la part de la communauté des communes :

- La taxe foncière : + 3 %
- La taxe foncière non bâti : + 3.68 %
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires : + 7.66 %



Auxquelles se rajoute une revalorisation de l'indice des bases de référence de + 3%.

La manne de 1 174 269 € collectée par la communauté des communes a été répartie de la façon suivante aux 21 communes membres :

- 500 000 € dotations de solidarité aux communes.
- 389 081 € sous fond d'attribution de compensation.
- 285 188 € restant dans les caisses de la communauté des communes.

En 2023, un constat a été fait il y avait une forte disparité financière entre les communes, « certaines très riche et d'autre dite pauvre » lié aux implantations des usines EDF.

Pour donner un rééquilibrage financier entre les communes 889 081 € leur ont été redistribué en fonction des différents critères.

Aujourd'hui le constat est le suivant les communes riches reste riches et les communes pauvres restent toujours pauvre, mais le contribuable et d'avantage taxé...

## Le nouveau contrat avec la poste



L'Association des Maires de France (AMF) et la Poste ont renégocié la convention datant de 2005 qui encadre les relations entre les communes et la Poste pour le fonctionnement des agences postales.

Pour l'agence postale de Florentin, la convention a été signée le 22 mai. Elle porte sur une durée de 3ans.

Nous rappelons ci-dessous les services que vous pouvez trouver à Florentin :

- retrait et dépôt de lettres, colis , lettres recommandées, lettres suivies.
- affranchissement des lettres et colis
- la vente de produits et services : carnets de timbre, enveloppes prétimbrées, emballages colis (prêt à envoyer Colissimo)
- la téléphonie: forfaits mobiles avec ou sans engagement et box
- Offres seniors telles que la télé assistance, la tablette Ardoiz, portage de repas etc...
- vente de produits partenaires de la Poste : Monnaie de Paris , UNICEF
- retrait d'espèces ou versements sur comptes courants ou épargne à la Banque Postale

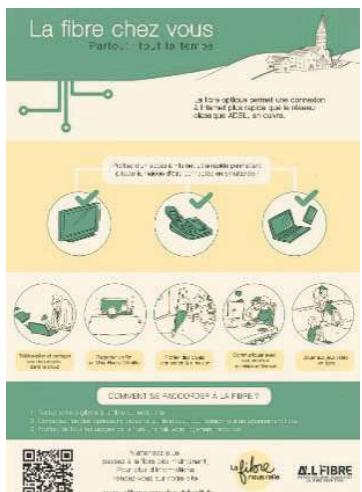
Rappel des heures d'ouverture : du lundi au samedi : 8h à 12h

Heure de dépôt courrier et colis pour un départ le jour même : avant 11h

## Information sur la fibre

Très peu d'avancée depuis les vœux de l'année passée. Sur les 66 habitations non desservies en début 2024, 44 demeurent sans possibilité de raccordement dont : Les Tours, Le Bousquet, La Bastide, Assyols, La Bessiere, Passelac, Neuvéglise, Les Costes, Prévinquières.

Sur les 294 logements raccordés sur la commune 71 habitants ont souscrit un contrat auprès d'un fournisseur d'accès à la fibre, ce qui est peu comparé aux autres communes aveyronnaises.



## Les naissances sur notre commune

- 5 naissances en 2024 :
  - Nina le 21/04
  - Fleuret le 03/08
  - Victor le 04/09
  - Mia le 09/09
  - Clément 30/12



## Nos meilleurs vœux 2025 à tous

